



## Orange, premier opérateur télécoms à signer un accord avec les professionnels du cinéma français

Orange a le plaisir d'annoncer la signature d'un accord historique avec les organisations professionnelles du cinéma français : BLIC (Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques), BLOC (Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma) hors SRF, et l'ARP, pour son bouquet Orange cinéma séries. Ces organisations regroupent la quasi-totalité des producteurs, réalisateurs et auteurs, exploitants et distributeurs du cinéma français.

L'accord a été signé aujourd'hui au Ministère de la Culture, en présence de Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, Didier Lombard Président Directeur Général de France Télécom – Orange, et des représentants des organisations professionnelles du cinéma français.

C'est la première fois qu'un opérateur de télécommunications signe un tel accord avec les organisations représentatives des professionnels du cinéma en France.

Cet accord, conclu pour une durée de cinq ans, témoigne d'une vision commune des nouveaux usages par Orange et par les représentants du cinéma. En alliant télévision classique et services à la demande, Orange cinéma séries répond en effet aux attentes du public en matière de culture, contribuant ainsi au développement de l'offre légale.

Cet accord concrétise un engagement fort et pérenne d'Orange aux côtés des professionnels afin de soutenir le cinéma français et européen dans toute sa diversité. Il vient en effet renforcer et élargir les engagements pris par Orange dans le cadre des conventions signées en 2008 avec le CSA pour son bouquet Orange cinéma séries, et permettra de renforcer la relation de partenariat qu'Orange a déjà nouée avec les producteurs français, tant au travers de ses accord de préachats (Orange cinéma séries) que de coproduction (Studio 37).

Au-delà de son caractère inédit, cet accord est particulièrement :

- **Ambitieux** : Orange cinéma séries garantit, pour sa phase de lancement, un investissement minimum de **80 M€ sur 3 ans** dans le cinéma français et européen. La filiale s'engage par ailleurs à ce qu'au moins 60% de son obligation d'acquisition de films d'expression originale française porte sur des préachats.
- **Innovant** : cet accord prend en compte le caractère innovant et interactif d'Orange cinéma séries, et notamment son service de télévision de rattrapage qui fera l'objet d'une **rémunération spécifique pour les ayants droit**
- **Favorable à la diversité du cinéma** : Orange cinéma séries s'engage à consacrer immédiatement 25% de son obligation d'acquisition de films d'expression originale française à des œuvres dont le budget est égal ou inférieur à 5,35 M€.

Le bouquet apportera également un soutien financier aux filières de la distribution et de l'exploitation des films en salles, afin notamment de contribuer au développement des outils numériques de ces secteurs, et d'apporter un soutien à la diversité de la distribution en salles (diversité des distributeurs, diversité des cinématographies).

Lancée le 13 novembre 2008, Orange cinéma séries est le premier bouquet de télévision disponible aussi bien sur la TV, le PC que sur les téléphones mobiles. C'est également le premier service à proposer à la demande tous les programmes diffusés sur ses 5 chaînes thématiques. Orange cinéma séries offre aux grand public comme aux amateurs les plus exigeants toute la richesse d'un service éditorialisé 100% dédié au cinéma et aux séries, avec une sélection de grands films en première exclusivité, de nouveaux films issus de la diversité de la production française et européenne, et de séries inédites émanant d'accord avec les plus grands producteurs de programmes.

### **A propos d'Orange**

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Elle compte 126 millions de clients, pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. En 2008, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 53,5 milliards d'euros (38,1 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2009). Au 30 septembre 2009, le Groupe comptait près de 190 millions de clients dans 32 pays, dont 128,8 millions de clients du mobile et 13,4 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est le troisième opérateur mobile et le deuxième fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe. Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un éco-système en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

*Pour plus d'informations : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.francetelecom.com](http://www.francetelecom.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com)*

### **Contacts presse :**

Anne-Catherine Moreno - Erika Gelinard 01 44 44 93 93

[annecatherine.moreno@orange-ftgroup.com](mailto:annecatherine.moreno@orange-ftgroup.com)